

Objectifs visés par le projet

PREUVE EN CHEF DE TRANSÉNERGIE

TABLE DES MATIÈRES

1	OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET	5
1.1	INTRODUCTION.....	5
1.2	OBJECTIFS VISÉS.....	6

Annexe

Annexe A **Demande du Distributeur**

Figure

Figure 1	Localisation du projet	5
----------	------------------------------	---

1 **1 OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET**

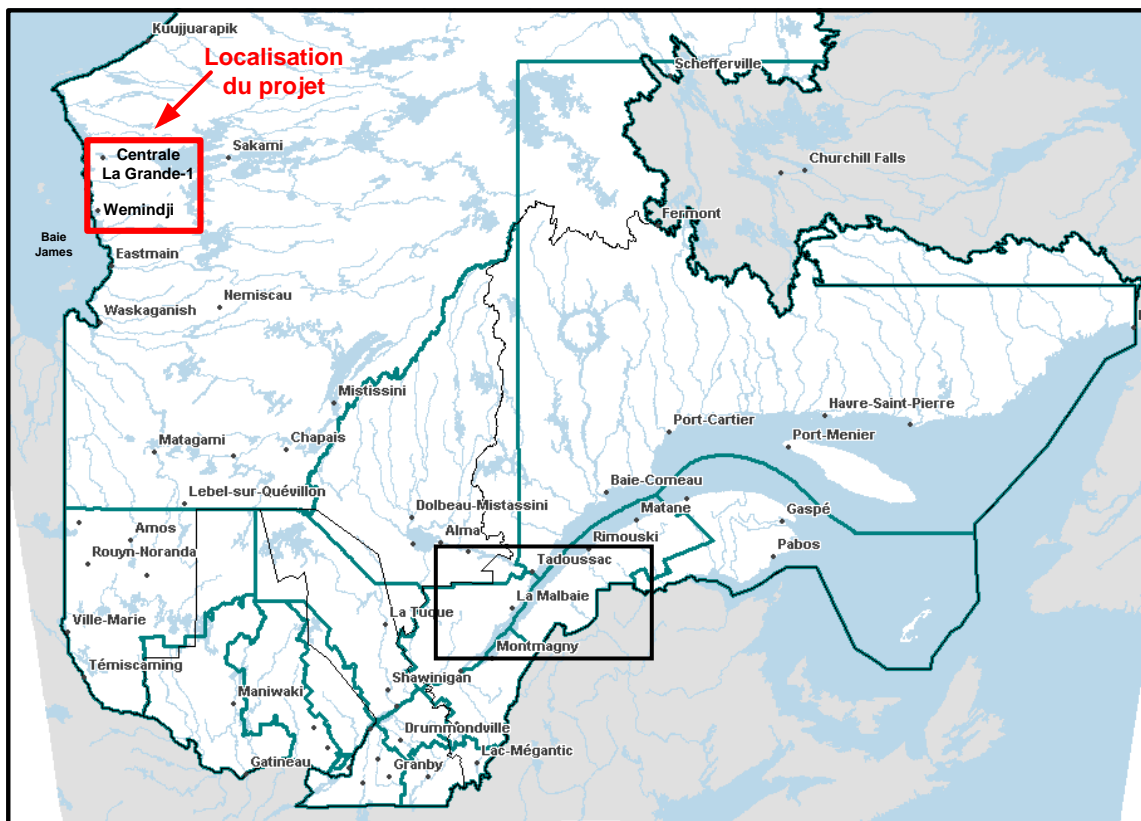
2 **1.1 INTRODUCTION**

3 Le présent projet fait suite à la demande formulée par Hydro-Québec dans ses
4 activités de distribution d'électricité (le «Distributeur») d'augmenter la capacité
5 du réseau électrique actuel alimentant le village Wemindji de façon à répondre
6 à l'accroissement de la demande en électricité du village, incluant la reprise en
7 charge après une panne prolongée. À titre informatif, ce projet s'inscrit dans la
8 catégorie d'investissements «Croissance des besoins de la clientèle du
9 Transporteur».

10 La figure 1 ci-dessous illustre l'emplacement géographique du projet.

11 **Figure 1 – Localisation du projet**

12



13

1 **1.2 OBJECTIFS VISÉS**

2 Conformément aux *Tarifs et conditions des services de transport*
3 *d'Hydro-Québec* («Tarifs et conditions») approuvés par la Régie, le
4 Transporteur a reçu, le 5 mars 2002, une demande du Distributeur en vue
5 d'augmenter la capacité du réseau électrique alimentant actuellement le
6 village Wemindji. Tel qu'il appert de la demande du Distributeur, jointe comme
7 annexe A de la présente pièce, la croissance de la demande associée au type
8 de charge à alimenter dans l'avenir fait en sorte que la capacité maximale du
9 réseau de distribution est présentement dépassée. Selon la prévision de
10 charge du Distributeur, révisée en date du 10 mai 2006 et qui se retrouve au
11 tableau 1 de la pièce HQT-4, Document 1, le réseau de distribution, d'une
12 capacité actuelle de 6 MW, ne pourra plus alimenter la totalité de la charge en
13 mode normal¹ dès la pointe d'hiver 2011-2012. Quant à une reprise en charge
14 lors d'une pointe d'hiver après une panne prolongée, ce réseau n'est d'ores et
15 déjà plus en mesure d'alimenter la totalité de la charge depuis 2006. Pour les
16 prochaines pointes jusqu'à la mise en service, des moyens de mitigation
17 seront mis en place. Ainsi, la mise en service du projet doit être réalisée le
18 plus tôt possible, soit pour l'automne 2008.

19 Pour l'essentiel, ce projet consiste à implanter un poste satellite 120/25 kV
20 sur le site du poste actuel 25/25 kV qui sera démantelé. La ligne existante,
21 présentement exploitée à 25 kV, mais ayant été construite sur portiques de
22 bois 120 kV et isolée à 69 kV, sera donc convertie afin de pouvoir l'exploiter à
23 120 kV. La conversion de cette ligne consistera majoritairement à l'ajout
24 d'isolateurs et au rehaussement de vingt traverses. Cette ligne faisant
25 actuellement partie des actifs du Distributeur, elle sera transférée au
26 Transporteur au début des travaux de la ligne. Tel qu'il appert notamment du

¹ Tous les équipements du réseau sont en service.

1 tableau 2 de la pièce HQT-6, Document 1, la valeur nette de cette ligne est
2 établie à 20 582 k\$ au 30 avril 2008.

3 La ligne ainsi convertie à 120 kV sera raccordée à un départ existant du poste
4 13,8/120 kV de la centrale La Grande-1. Des modifications seront réalisées à
5 ce poste afin de permettre d'alimenter la charge additionnelle du village
6 Wemindji. Le projet est plus amplement décrit à la pièce HQT-5, Document 1.

7 Cette solution retenue minimise les investissements et permettra au
8 Transporteur d'offrir une qualité de service comparable à ce que l'on retrouve
9 ailleurs en province pour des postes alimentant des régions éloignées. Elle
10 permettra plus particulièrement d'alimenter de façon fiable la charge électrique
11 pour une période allant même au-delà de la période d'étude.

12 Le Transporteur rappelle que la solution qu'il préconise doit être
13 techniquement réalisable et doit satisfaire aux critères de conception du
14 réseau, tout en étant économique et ayant un impact environnemental
15 acceptable pour la société, le tout dans le respect de sa mission.